

DEPARTEMENT  
DE  
MEURTHE-ET-  
MOSELLE

Commune d'ATTON

PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 24 Juin 2024  
à 20 heures*

NOMBRE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire

Etaient présents : Mmes Pascale FABBRI, Bernadette LEJEAU, Elodie DORGET, Edith MARCHAL et Michèle PETITJEAN, Mrs Alain PARMENTELAT, Marcel PINTO, Sébastien BOYER, Ludovic BOFFIN, et José PETTA

Etaient excusés : Mmes Nathalie PAUCET, Mickaëlle HOUEIX et Catherine PELLENZ et Mr Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

Procurations : Mme Nathalie PAUCET à Mr Sébastien BOYER, Mme Mickaëlle HOUEIX à Mme Elodie DORGET, Mme Catherine PELLENZ à Mr Alain PARMENTELAT et Mr Frédéric RICHARD-MAUPILLIER à Mme Marlène CURINA-PRILLIEUX

*Date de convocation : 15 juin 2024*

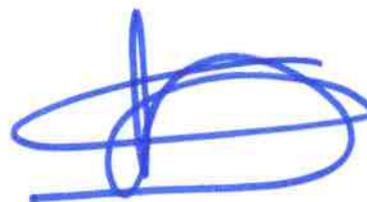
*Date d'affichage et de transmission à la  
Préfecture le : 25 juin 2026*

OBJET N° 01 : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES

**Délibération modificative Budget Assainissement**

Un scrutin a eu lieu, Michèle PETITJEAN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants et décisions modificatives concernant le Budget Assainissement :



Article	Chapitre	Libellé		Dépenses
		Fonction	Nature	
<b>Section Investissement</b>				
1641	16	Emprunts en euros		+ 1 900.00 €
2158	21	Autres		- 1 900.00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>
<b>Section Fonctionnement</b>				
66111	66	Charges financières		+ 400.00 €
611	61	Services extérieurs		- 400.00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix :

- Accepte les virements de crédits et décisions modificatives ci-dessus

Le Maire,  
Marlène CURINA-PRILLIEUX

